

*Contre les politiques de régression éducative et sociale !
Pour SUD éducation, la lutte c'est maintenant !*

Une concertation pour la refondation de l'école républicaine ? Une audience pour chaque organisation syndicale ? Et après ? Quand le refus de mettre en cause les réformes contestées par la profession a souvent été patent.

Après les déclarations du ministre évoquant sa sympathie pour les désobéisseurs (évaluation CM2, aide personnalisée), toutes les sanctions sont maintenues au nom des obligations de service des enseignants.

Après les considérations sur la dignité qu'il y aurait à mieux payer les personnels, aucune augmentation de salaire n'est programmée, car la gestion du déficit budgétaire dans le cadre du TSCG (traité de stabilité européen) ne le permettrait pas.

Après les préoccupations sur l'accueil de tous les élèves, bien peu de postes de titulaires ont été débloqués sur toute l'académie.

Après les préoccupations de remplacement des personnels absents, c'est le recours à l'emploi précaire : 50 M2 recrutés comme contractuels devront cumuler leur formation et un gagne-pain à temps plein et à durée limitée.

Après les annonces sur l'amélioration des conditions de formation, ce sont des emplois précaires sur des contrats de droit privés et un recrutement local par les chefs d'établissement qui répondront au recrutement : ce sont les fameux « emplois d'avenir professeur ».

Tout cela sans retour sur l'instauration du bac pro 3 ans, qui conduit à une chute inquiétante du taux de réussite, sur la réforme du lycée, qui pénalise la structure des établissements, sur la réforme des STI, filière devenue si sélective qu'elle exclue un grand nombre d'élèves, privés ainsi de toute poursuite d'étude, sur la labellisation ECLAIR, maintenue avec ses préfets des études et ses primes au mérite...

Face à tout cela, l'organisation des personnels se révèle d'autant plus nécessaire !

Face à tout cela, y compris dans notre contexte politique, la grève sera encore l'outil le plus efficace.

C'est ce que nous montrent les agents techniques : ils ont subi la territorialisation, qui les éparpille et les divise en permettant un mode de gestion à hiérarchie multiple qui donne lieu à des traitements différenciés selon la collectivité territoriale. A Champigny, à Fontenay ... ils se sont mis en grève et grâce à ce seul moyen, ils ont obtenu le remplacement de leurs collègues absents ! La lutte, c'est maintenant !

Les reculs ne se négocient pas, ils se combattent

Une action ancrée dans le local et orientée vers l'action collective

Le Conseil d'Administration reste pour nous un lieu utile pour l'action syndicale. L'administration doit par exemple y transmettre la DGH attribuée par le Rectorat : les heures et le maintien des postes en dépendent. C'est un lieu décisionnel pour les choix pédagogiques, le règlement, les conventions avec des instances extérieures... qui concernent tout l'établissement.

C'est aussi une tribune où nous défendons les décisions des Assemblées Générales du personnel à la direction, mais aussi aux élus de la Région, de la Mairie et aux parents.

Cependant, nous ne réussissons ni seuls, ni localement. La question de l'avenir de l'éducation passe par une participation active aux mouvements de revendication et de défense globale des services publics.

Chaque vote SUD renforcera une démarche de lutte unitaire relayée au-delà de l'échelon local : appels des établissements en Ile-de-France, des collectifs de lutte interpro... Ainsi, c'est SUD qui a invité les collègues lors de l'AG de rentrée à participer à l'AG départementale de bobigny...

Déterminés au Conseil d'Administration comme dans les luttes

Pour dénoncer les contre-réformes, vous informer et revendiquer les moyens nécessaires.

Pour mieux défendre toutes les catégories de personnels : de surveillance, de service, de secrétariat qui sont souvent les plus précaires (retard de paiement, reconduction de contrat, titularisations...), les enseignants et les équipes face à l'administration, et pour s'opposer clairement à la mise au pas des personnels : vigilance face au risque que représente le conseil pédagogique, échelon hiérarchique supplémentaire, source de division et véritable cheval de Troie de la contre-réforme des lycées, ou encore le cahier de textes en ligne, progrès technique dévoyé par la hiérarchie !

*Nous défendrons dans les AG les positions de SUD,
mais au CA nous défendrons les positions votées par les personnels !
Voter pour SUD Éducation c'est renforcer le syndicat qui mènera jusqu'à
leur terme les luttes de l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale
et œuvrera aux convergences interprofessionnelles!*

Nos revendications :

- Contre la privatisation de nos services et de nos missions dans nos collèges et lycées,
- Contre le ménage des classes, de l'entretien et de la cuisine faits par des prestataires privés,
- Contre la transformation des cuisines traditionnelles en office de réchauffage.
- Contre les suppressions de postes et pour leur création à la hauteur des besoins et d'une équipe de remplacement en nombre suffisant.
- Contre le pouvoir disciplinaire de la hiérarchie,
- Contre la précarité pour la titularisation de tous sans condition,

Une liste SUD éducation pour le CA

Cette année pour l'élection de vos représentants au conseil d'administration, vous pourrez voter pour une liste SUD éducation.

Nous souhaitons par cette liste, **défendre et rappeler l'utilité du syndicalisme** comme outil d'information, **de défense** et de mobilisation des collègues, que ce soit au niveau local, académique ou national.

A travers cette démarche, enfin, nous voulons insister sur le fait que **les problèmes locaux sont majoritairement la conséquence des politiques nationales d'éducation** décidées par le gouvernement, ou la conséquence des politiques régionales, comme le montre l'exemple de la Circulaire sur le temps de travail, contre laquelle SUD éducation a mené et continue de mener la lutte..

Les revendications de Flora Tristan

Remplacement des collègues absents,
Rétablissement de la 9^e seconde,
Rétablissement des 3 postes : Allemand, Maths, Anglais,
Rétablissement de 3 mini STG en Première et en Terminale : non au regroupement des séries STG pour faire des économies sur le dos des élèves,
Levée des blocages des postes en philosophie, en histoire-géographie et en économie et gestion comptable qui représentent des suppressions différées,
Transformation des HSA en heures postes, titularisation des précaires,
Création d'un poste de CPE, d'un demi-poste d'assistante sociale et d'un poste d'AED.
Des affectations « humaines » : certains de nos collègues sont nommés sur 2 voire 3 établissements!
Stagiaires contraints de parcourir l'académie pour leur « formation » : que le Rectorat honore ses engagements!
Embauche de personnel pour la loge et les services du lycée, remplacement par la région des agents en arrêt !
Des moyens pour les voyages scolaires,
Enfin, APB et les autres fichiers numériques posent toujours problème, comme le signalait encore la CNIL au ministre...

Vote par correspondance par courrier ou au secrétariat du proviseur jusqu'au 8 octobre